

Dans quelques semaines...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

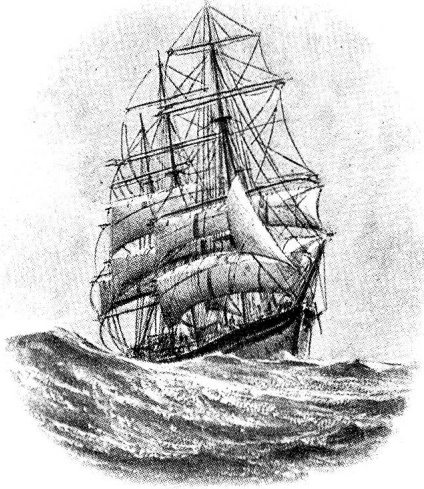
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DANS QUELQUES SEMAINES...



Vacances au bord de la mer pour 180 fillettes et garçons de chez nous, vacances à la montagne pour 180 petits Français et Françaises! Bientôt, grâce aux efforts de la Croix-Rouge suisse, les rêves de vacances de quelques centaines d'enfants deviendront une merveilleuse réalité.

Réalité, la mer et ses vagues majestueuses, ses plages de sable fin, ses coquillages étranges, et ses bateaux tout chargés des parfums de pays mystérieux. Réalité aussi, les montagnes, les neiges et les torrents glacés, les pâturages, et le lait tout chaud que l'on boit dans l'étable!

Déjà, de part et d'autre de la frontière, on regarde sur la carte le beau voyage que l'on fera, et l'on prononce des noms magiques et pleins de promesses: Les Sables d'Olonne, la Rochelle, Penmarch, la Bretagne, Biarritz; et aussi Gais, en Appenzell, le Valais, le Jura vaudois et neuchâtelois!

La Croix-Rouge suisse, cependant, a encore de nombreuses démarches à accomplir: il faut visiter les colonies de vacances et les homes, établir des directives précises, étudier les horaires, choisir les personnes qui accompagneront les enfants, et celles qui les surveilleront pendant leurs séjours.

Mais, bientôt, les trains emporteront vers leurs belles vacances de joyeuses bandes de filles et de garçons. Ce sera alors la mer, pour nos enfants déficients, et les montagnes, pour d'autres qui ne connaissent que la grisaille et la tristesse des grandes villes. Et pour tous, ce sera ce bien le plus précieux: la santé.

De l'infirmité à la capacité

III. — L'adaptation professionnelle des aveugles

Le profane s'imagine souvent que les aveugles, en compensation de leur cécité, naissent avec des talents spéciaux; il parle de leur dextérité manuelle, de la finesse de leur ouïe, de leur toucher, comme s'ils possédaient ces dons à un plus haut degré que les voyants.

Est-ce vraiment le cas? Certains enfants, nés aveugles, font preuve d'une excellente mémoire, de sens musical, d'habileté manuelle, etc. Si nous comparons ces talents avec ceux d'enfants du même âge jouissant d'une vue normale, nous constatons que le pourcentage des cas d'enfants particulièrement doués ne varie pas beaucoup d'un groupe à l'autre, de sorte que l'argument ci-dessus n'est pas entièrement fondé.

Il suffit d'observer des aveugles de degrés différents de cécité, recrutés un peu dans tous les milieux de la société, pour réaliser que ce

n'est pas une question de dons spéciaux, mais plutôt le facteur de l'éducation spéciale dont ils ont bénéficié.

L'on considère souvent comme privilégié l'aveugle qui, disposant d'un reste de vue, peut se guider dans les rues grâce à certains points de repère. Quel avantage, en comparaison de ceux qui ne peuvent se guider que par la mémoire, avec l'aide de leur canne et celle de passants bien intentionnés. Jusqu'à quel point est-il possible d'utiliser ce petit reste de vue dans l'exercice d'une profession?

Nous touchons ici un point important pour la formation professionnelle des aveugles et nous allons tout de suite passer à deux cas pratiques.

Jean, né avec une vue très faible, a suivi ses classes avec beaucoup de peine. Placé au premier banc, il lisait difficilement ce qui était écrit